

COMMUNIQUE de PRESSE

Alerte météorologique **Vigilance Orange (niveau 3 sur 4)** **Vent violent et Pluie - Inondations** Ce dimanche 16 février de 13h à 16h

La préfecture vous informe que **le département du Morbihan est placé par Météo France, à compter de dimanche 16 février à 13h et jusqu'à 16h, en vigilance orange (niveau 3 sur une échelle de 4) pour risque de vent violent et pluie-inondation.**

Le département est également placé en vigilance jaune pour risque de vagues-submersion.

Le préfet du Morbihan appelle à la **vigilance de toutes et tous** et au **respect des consignes de sécurité.**

Point météo

Le vent se renforce nettement avec un nouveau passage pluvieux qui aborde actuellement la Bretagne.

Concernant la pluie, les épisodes pluvieux précédents ont apporté en moyenne des cumuls de 35 à 45mm en moins de 24H du Finistère au Morbihan. On relève depuis 18h hier soir : 40mm à la station de Vannes, de Bignan (56) et de Saint-Goazec (29), 45mm aux stations de Plouay, de Camors (56), de Coray et de Sizun (29).

Evolution prévue

Cet après-midi, le vent va atteindre 100 à 110 km/h dans l'intérieur des départements placés en vigilance orange vent. On pourra localement trouver des pointes à 120km/h en rafales.

Le passage pluvieux temporairement soutenu constitue un facteur aggravant en raison des sols saturés. Le vent faiblira en soirée à l'arrière de cette perturbation.

Les prévisions sont confirmées avec des cumuls attendus dans les prochaines heures sont de 15 à 20 mm supplémentaires (localement 30mm sur le nord-Finistère).

Les cumuls sur l'épisode atteindront 40 à 60 millimètres de manière assez généralisée (quantité correspondant globalement à un demi-mois de précipitations pour février). De plus ces pluies arrivent sur des sols déjà saturés.

Conseils de Comportement – Orange - Pluie - inondation

- **Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.** Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- **Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.**
- Dans les zones habituellement inondables, **mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.**

Consignes de prudence – Orange - Vents violents

- **Limitez vos déplacements** et si cela n'est pas possible, soyez prudents lors de vos **déplacements** (risque de déport avec les rafales),
- Ne vous promenez pas en forêt ni sur le littoral,
- En ville, soyez attentifs face aux **chutes possibles d'objets,**
- **Rangez ou fixez** les objets sensibles ou susceptibles d'être endommagés,
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.**



morbihan.gouv.fr



Préfet du Morbihan